

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

76051

Objet

Souscription à la
Fondation Maréchal
Leclerc

DATE DE CONVOCATION

6 avril

DATE D'AFFICHAGE

6 avril

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 15

Nombre de votants 20

SOUS-PRÉFECTURE ROCHEFORT
ARRIVÉE LE
26 AVR. 1976
DÉLIBÉRATION EXÉCUTOIRE
Art. 46 du C. A. M.

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante seize
le dix avril à 19 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHÉ, MM. BUCHET
STIPAL, DUFOUR, NAULIN, BROTRÉAU, BERLAND, LACHAUD, PAPEAU, DOMEQ,
BARRIERE, TAP, Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. LARGETEAU par M. TETARD,
M. BOUCHET Par Melle FOUCHÉ
M. MONTRON par M. LACHAUD

Absents : MM. M. BUJARD par M. STIPAL, M. COLLE par M. BUCHET
BARDE, RIVIERE, DOIREAU, DELAIR, BOUTET, Mme
BIDEAU

Monsieur BARRIERE a été élu Secrétaire.

La Fondation Maréchal Leclerc récemment créée a pour objet
de récompenser par des prix, des jeunes particulièrement méritants;

La Ville de ROYAN pourrait souscrire annuellement une somme
de 200 F comme membre donateur (deux parts à 100 F).

LE CONSEIL MUNICIPAL

LECLERC

Vu la demande présentée par Mme la Maréchale Présidente
de la Fondation,

Vu l'avis de la Commission des Finances du 8 avril 1976,

DECIDE :

- de souscrire pour une somme de 200 F (deux cents francs) à la
Fondation Maréchal Leclerc, destinée à récompenser par des prix
de 12 000 F des jeunes particulièrement méritants.
- de prélever la somme nécessaire sur le chapitre 970 "dépenses
imprévues" du Budget 1976

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,



[Signature]